



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01615

Numéro SIREN : 408 231 447

Nom ou dénomination : AMT

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2017 sous le numéro de dépôt 5837

AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 19 JUIN 2017 5837

TEXTE DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2016 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuve tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 1 563 928,62 Euros (Un million cinq cent soixante-trois mille neuf cent vingt-huit et soixante-deux centimes d'Euros).

L'associé unique prend acte et approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à 2 de l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2016, clos le 31 Décembre 2016, s'élevant à 6.119 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat 2016 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 1 563 928.62 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes 900 000.00 €
- Report à nouveau 663 928.62 €

L'intégralité de la distribution effectuée, au profit d'une personne morale, n'ouvre pas droit à l'abattement de 40%.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :



Exercice 2015 => Au titre :

. Assemblée générale ordinaire du 29 Juin 2016 => Dividende = 0 Euro

. De la décision de l'associé unique du 1^{er} Juillet 2016 => Dividendes = 4 000 000 Euros non éligible à l'abattement

Exercice 2014 => Dividendes = 250.000 Euros dont 125 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2013 => Dividendes = 250.000 Euros dont 125 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2015 : . Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2016 . Décision de l'associé Unique du 1 ^{er} Juillet 2016	0,00 € 0,00 €		0,00 € 4 000 000,00 €
31 décembre 2014	125.000,00 €		125.000,00 €
31 décembre 2013	125.000,00 €		125.000,00 €

QUATRIEME RESOLUTION

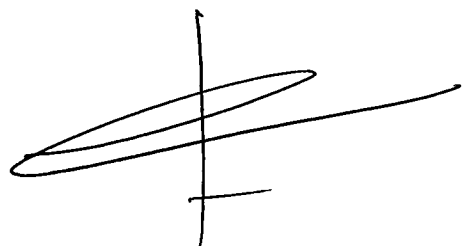
L'associé unique, décide de porter la rémunération pour l'exercice 2017 de Christian Accorsi entre 131 000 Euros et 136 000 Euros Bruts Annuel ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois au titre de ses fonctions de Directeur de production, et ne relèvera pas du régime de la Caisse des congés payés.

L'Associé unique décide, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi



AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14-16, Voie de Montavas 91320 WISSOUS
RCS : EVRY B 408 231 447

XXXXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 Mai 2017

L'an deux mille dix-sept et le 31 Mai 2017 à 11 heures 00, l'actionnaire s'est réuni au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Monsieur Thierry Morel, représentant de la SA Thierry Morel et Associés, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Sont présents :

- EURL CAP, représentée par Christian Accorsi, propriétaire de 15 250 actions

Total égal au nombre d'actions composant le capital15 250 actions

Monsieur Christian Accorsi préside la séance en qualité de Président. Il dispose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2016,
- le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte de résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires plus de quinze jours avant la date de la présente réunion.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels clos le 31 Décembre 2016,
- quitus au Président,
- affectation des résultats,
- point sur les rémunérations de l'associé
- questions diverses



Le Président donne ensuite lecture du rapport du président et ouvre la discussion.

.....

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes ont été mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2016 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuve tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 1 563 928,62 Euros (Un million cinq cent soixante-trois mille neuf cent vingt-huit et soixante-deux centimes d'Euros).

L'associé unique prend acte et approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à 2 de l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2016, clos le 31 Décembre 2016, s'élevant à 6.119 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat 2016 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 1 563 928.62 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes 900 000.00 €
- Report à nouveau 663 928.62 €

L'intégralité de la distribution effectuée, au profit d'une personne morale, n'ouvre pas droit à l'abattement de 40%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :



Exercice 2015 => Au titre :

. Assemblée générale ordinaire du 29 Juin 2016 => Dividende = 0 Euro

. De la décision de l'associé unique du 1^{er} Juillet 2016 => Dividendes = 4 000 000 Euros non éligible à l'abattement

Exercice 2014 => Dividendes = 250.000 Euros dont 125 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2013 => Dividendes = 250.000 Euros dont 125 000 Euros éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2015 : . Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2016 . Décision de l'associé Unique du 1 ^{er} Juillet 2016	0,00 € 0,00 €		0,00 € 4 000 000,00 €
31 décembre 2014	125.000,00 €		125.000,00 €
31 décembre 2013	125.000,00 €		125.000,00 €

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique, décide de porter la rémunération pour l'exercice 2017 de Christian Accorsi entre 131 000 Euros et 136 000 Euros Bruts Annuel ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois au titre de ses fonctions de Directeur de production, et ne relèvera pas du régime de la Caisse des congés payés.

L'Associé unique décide, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



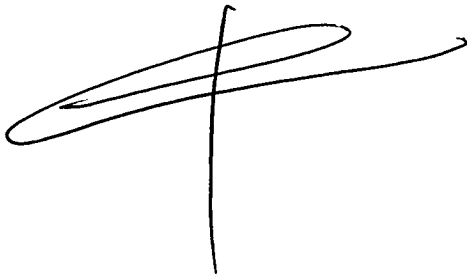
CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 30 et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Christian ACCORSI
Pour EURL CAP

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' with a vertical line extending downwards from its center.

A.M.T.
❧❧❧
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
❧❧❧
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
❧❧❧

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

❧❧❧

E X E R C I C E 2 0 1 6
1^{er} janvier - 31 décembre

A.M.T.
〰〰〰
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
〰〰〰
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
〰〰〰

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
〰〰〰

**EXERCICE 2016
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**
〰〰〰

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS AMT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Monsieur le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

J'attire votre attention sur les informations mentionnées dans l'annexe aux comptes annuels, rubrique « 1.2. *Faits marquants de l'exercice* ». J'ai porté une attention particulière à la traduction comptable de ces opérations et à leurs incidences inhérentes sur la présentation des comptes annuels de l'exercice 2016, clos le 31 décembre 2016.

Cette appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de Monsieur le Président et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CHARTRES, le 22 mai 2017

Pour la S.A. Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de VERSAILLES
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Inscrit près la Cour d'Appel de VERSAILLES
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 519	14 347	172	1 821
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 519	14 347	172	1 821
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	34 208	41 789	45 589
Installations techniques, matériel et outillage industriel	84 196	54 516	29 680	20 171
Autres immobilisations corporelles	918 859	776 486	142 373	121 432
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 079 131	865 210	213 922	187 271
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 312		3 312	5 643
Autres immobilisations financières	31 437		31 437	30 220
TOTAL immobilisations financières :	34 749		34 749	35 863
ACTIF IMMOBILISÉ	1 128 399	879 556	248 843	224 955
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	60		60	47 174
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	60		60	47 174
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 953 071	33 818	3 919 253	3 306 569
Autres créances	943 218		943 218	1 124 633
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 896 289	33 818	4 862 471	4 431 202
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	7 307 766		7 307 766	12 763 831
Disponibilités	3 939 460		3 939 460	1 356 289
Charges constatées d'avance	31 128		31 128	49 858
TOTAL disponibilités et divers :	11 278 355		11 278 355	14 169 977
ACTIF CIRCULANT	16 174 704	33 818	16 140 885	18 648 354
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	17 303 103	913 374	16 389 729	18 873 309

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 115 147	6 016 197
Résultat de l'exercice	1 563 929	1 098 951
TOTAL situation nette :	5 729 076	8 165 147
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 729 076	8 165 147
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 834 560	2 063 505
Provisions pour charges	44 866	109 920
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 879 426	2 173 425
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 500	1 500
TOTAL dettes financières :	1 500	1 500
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 582 802	5 851 982
Dettes fiscales et sociales	2 192 476	1 659 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 032	
Autres dettes	413 190	403 847
TOTAL dettes diverses :	8 192 500	7 914 888
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	587 226	618 349
DETTES	8 781 226	8 534 737
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 389 729	18 873 309

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	16 817 056		16 817 056	21 004 845
Chiffres d'affaires nets	16 817 056		16 817 056	21 004 845
Production stockée			(47 115)	47 174
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 668	4 169
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			976 719	261 261
Autres produits			15	51 302
PRODUITS D'EXPLOITATION			17 757 343	21 368 751
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 138 590	1 280 335
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			11 002 061	14 979 582
TOTAL charges externes :			12 140 651	16 259 917
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			109 891	159 396
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 542 926	1 530 152
Charges sociales			966 908	971 950
TOTAL charges de personnel :			2 509 834	2 502 102
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			88 360	109 195
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 393	3 080
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 252 149	844 184
TOTAL dotations d'exploitation :			1 345 901	956 459
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 003	17 258
CHARGES D'EXPLOITATION			16 112 280	19 895 132
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 645 063	1 473 620

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Compte de Resultat (Seconde Partie)

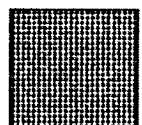
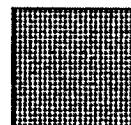
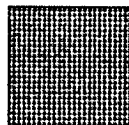
MT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 645 063	1 473 620
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11	9
Autres intérêts et produits assimilés	175 128	137 222
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	175 139	137 232
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 638	9 443
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 638	9 443
RÉSULTAT FINANCIER	153 501	127 789
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 798 564	1 601 408
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	81 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	83 915	7 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	629 955	
	795 069	7 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 858	3 059
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 321	941
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	36 179	4 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	758 890	3 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	993 526	505 458
TOTAL DES PRODUITS	18 727 551	21 512 983
TOTAL DES CHARGES	17 163 623	20 414 032
BÉNÉFICE OU PERTE	1 563 929	1 098 951

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Annexe



Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1^{er} juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par l'EURL CAP, à hauteur de 100 %.

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 est de 16 389 729 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 1 563 929 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Changement d'actionnaire

En date du 1^{er} juillet 2016, Monsieur Alain Martinez, titulaire de 7 625 actions de la SAS AMT, soit 50% du capital de la société, a cédé à l'EURL CAP l'intégralité de ses actions. A compter de cette date, l'EURL CAP détient 100% du capital de la SAS AMT.

Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal, qui a porté sur la période du 01/01/2013 au 31/12/2014, s'est dénoué au cours de l'exercice. Les redressements ont été enregistrés en charges et les provisions antérieurement constituées ont été reprises. L'impact financier s'élève à 254 655 euros, soit 233 446 euros au titre de l'impôt sur les sociétés et 21 209 euros au titre des intérêts de retard.

Provision SAV

Précédemment au contrôle fiscal ayant eu lieu durant l'année 2010, les provisions pour SAV étaient déterminées de manière forfaitaire. Ces provisions représentaient 1% du chiffre d'affaires de l'année. Ce pourcentage s'appuyait sur des pratiques d'entreprises du même secteur d'activité. Cependant, la méthode de provision avait été remise en cause par l'administration fiscale lors de son contrôle, évoquant le fait que l'évaluation des provisions par voie statistique est admise uniquement lorsque cette dernière est assise sur des coûts exacts. Après négociation, l'administration fiscale avait considéré que la provision SAV sur la période contrôlée était surévaluée d'un montant de 131 184 euros, portant à 0,8% du chiffre d'affaires la provision SAV pour les périodes contrôlées.

A la suite du contrôle fiscal de 2010, la société a utilisé de bonne foi 0,8% du chiffre d'affaires pour les provisions SAV.

En 2016, un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013 et 2014 a remis en cause ce taux de 0,8% au motif que ce taux est « global et arbitraire », qu'il n'est pas « corroboré par une étude statistique tirée des données de l'entreprise », contrairement au niveau de provision accepté en 2010.

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

56, rue du Grand Faubourg

28000 CHARTRES

9

Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

L'administration a retenu un montant d'encours de provision de 456 095 euros au 31/12/2014 équivalent à 0,25% du chiffre d'affaires de la provision SAV. Cette décision a eu pour effet de reprendre une partie importante de la provision pour SAV du 31 décembre 2014 au cours de l'exercice 2016 au niveau du résultat exceptionnel et de régulariser la situation pour l'exercice 2015 et suivant en basant le calcul de la provision sur une méthode statistique issue des données analytiques de la société sur une moyenne lissée sur 10 années.

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable

et de Commissariat aux Comptes

56, rue du Grand Faubourg

28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

Le montant des indemnités de départ à la retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31/12/2016 s'élève à 163 032 euros.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 103 617 euros au 31/12/2016.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 685		481
TOTAL immobilisations incorporelles :	16 685		481
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	85 683		27 065
Installations générales, agencements et divers	391 669		4 800
Matériel de transport	470 801		68 074
Matériel de bureau, informatique et mobilier	51 675		18 763
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 075 905		118 701
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	35 863		4 878
TOTAL immobilisations financières :	35 863		4 878
TOTAL GÉNÉRAL	1 128 453		124 060

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		2 647	14 519	
TOTAL immobilisations incorporelles :		2 647	14 519	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		28 552	84 196	
Inst. générales, agencements et divers			396 469	
Matériel de transport		69 530	469 345	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		17 393	53 045	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		115 475	1 079 131	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 991	34 749	
TOTAL immobilisations financières :		5 991	34 749	
TOTAL GÉNÉRAL		124 113	1 128 399	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	14 864	2 130	2 647	14 347
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 864	2 130	2 647	14 347
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	3 142	392		3 535
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	27 266	3 407		30 673
Installations techn. et outillage industriel	65 513	17 555	28 552	54 516
Inst. générales, agencements et divers	362 911	11 955		374 867
Matériel de transport	387 051	45 106	63 709	368 449
Mat. de bureau, informatique et mobil.	42 750	7 813	17 393	33 171
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	888 634	86 230	109 654	865 210
TOTAL GÉNÉRAL	903 498	88 360	112 301	879 556

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 130		
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 130		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	17 555		
Installations générales, agencements et divers	11 955		
Matériel de transport	45 106		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 813		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	86 230		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	88 360		
----------------------	---------------	--	--

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	368 248	244 098	244 752	367 593
	1 805 177	1 013 443	1 306 787	1 511 833
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 173 425	1 257 541	1 551 540	1 879 426
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	33 818			33 818
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	33 818			33 818
TOTAL GÉNÉRAL	2 207 243	1 257 541	1 551 540	1 913 245

État des Échéances des Créances et Dettes

MT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 312	2 342	970
Autres immobilisations financières	31 437		31 437
TOTAL de l'actif immobilisé :	34 749	2 342	32 407
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	40 447		40 447
Autres créances clients	3 912 624	3 912 624	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	775 482	775 482	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	76 072	76 072	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	91 664	91 664	
TOTAL de l'actif circulant :	4 896 289	4 855 842	40 447
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31 128	31 128	

TOTAL GÉNÉRAL	4 962 166	4 889 313	72 853
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 500		1 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 582 802	3 215 466	2 367 335	
Personnel et comptes rattachés	15 503	15 503		
Sécurité sociale et autres organismes	377 573	377 573		
Impôts sur les bénéfices	333 184	333 184		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 390 830	1 390 830		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	75 386	75 386		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	4 032	4 032		
Groupe et associés				
Autres dettes	413 190	413 190		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	587 226	587 226		

TOTAL GÉNÉRAL	8 781 226	6 412 391	2 368 835	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
22000 SAINT-BRIEUC

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 793 596
Dettes fiscales et sociales	250 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	412 885
TOTAL	3 457 365

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable

et de Commissariat aux Comptes

56, rue du Grand Faubourg

28000 CHARTRES

Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

TOTAL

Charges et Produits Constatés d'Avance

MT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	31 128	587 226
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	31 128	587 226

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MT

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Créance irrécouvrable	5 600	771000000000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75 600	771800000000
Produits de cessions d'immobilisations	12 168	775200000000
Créditeurs divers	71 747	778800000000
Transfert de charges exceptionnelles	134	797000000000
Reprise provision SAV	629 821	787500000000
TOTAL	795 069	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	2 688	671200000000
Contrôle fiscal - Intérêts de retard	21 209	671700000000
Pénalités URSSAF	961	671800000000
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	5 821	675200000000
Charges des dépens	5 500	678820000000
TOTAL	36 179	

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 798 564	942 217
Résultat exceptionnel (hors participation)	758 890	(182 137)
Résultat comptable (hors participation)	2 557 455	760 080

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

MT

Période du

01/01/16

au 31/12/16

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
Provision pour linéarisation	277 293
Provision pour pertes à terminaison	964 708
Effort construction	7 309

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	1 249 310
------------------------------	------------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7,13	
Agents de maîtrise et techniciens	8,78	
Employés	3,68	
Ouvriers	20,25	
TOTAL	39,84	

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Composition du Capital Social

MT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 30 194 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 1 243 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 7 107 187 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 602 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 4 504 687 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

Le montant des intérêts courus non échus s'élève à 200 579 euros.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2016 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 367 593 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente ;
- une provision pour fin de chantier ;
- une provision pour insolvabilités clients.

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 14 350 euros.

Variation des Capitaux Propres

AMT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Variation des Capitaux Propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2015	Affectation du résultat N-1	Dividendes	Résultat de l'exercice N	31/12/2016
Capital social	500 000				500 000
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves facultatives	500 000				500 000
Report à nouveau	6 016 197	1 098 951	4 000 000		3 115 147
Résultat de l'exercice	1 098 951	(1 098 951)		1 563 929	1 563 929
TOTAL	8 165 147		4 000 000	1 563 929	5 729 076

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de services	111 007
Produits des activités annexes	(54 723)
Travaux	16 760 773

TOTAL	16 817 056
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	16 817 056

TOTAL	16 817 056
-------	------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

4. Autres informations

4.1. Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2016, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016, a été constaté pour un montant de 48 232 euros. Ce dernier a été imputé sur l'impôt sur les sociétés du au titre de cet exercice.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

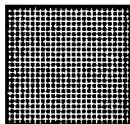
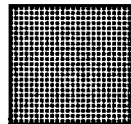
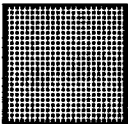
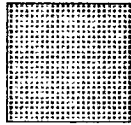
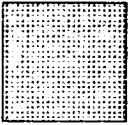
Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, un certain nombre de dépenses permettant à la société d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte, à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

4.2. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2016.

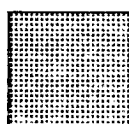
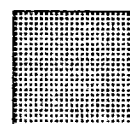
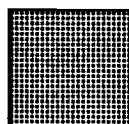
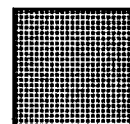
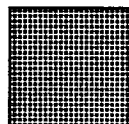
4.3. Evènements postérieurs à la clôture

N/A.



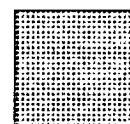
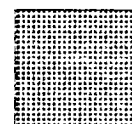
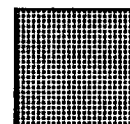
Comptes annuels

31/12/2016

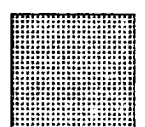
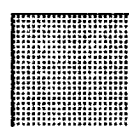
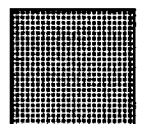
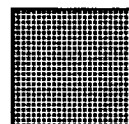
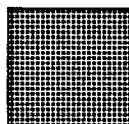


Sommaire

Bilan.....	2
Bilan Actif.....	3
Bilan Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (Première Partie).....	6
Compte de Résultat (Seconde Partie).....	7
Annexe.....	8
Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice.....	9
Principes règles et méthodes comptables.....	11
Immobilisations.....	15
Amortissements.....	16
Provisions Inscrites au Bilan.....	17
État des Échéances des Créances et Dettes.....	18
Charges à Payer.....	19
Produits à Recevoir.....	20
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	21
Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles.....	22
Ventilation de l'Impot sur les Bénéfices.....	23
Accroissement et allègements dettes future d'impôts.....	24
Effectif Moyen.....	25
Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	26
Composition du Capital Social.....	27
Variation des capitaux propres.....	28
Ventilation du Chiffre d'Affaires Net.....	29
Autres informations.....	30



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 519	14 347	172	1 821
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 519	14 347	172	1 821
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	34 208	41 789	45 589
Installations techniques, matériel et outillage industriel	84 196	54 516	29 680	20 171
Autres immobilisations corporelles	918 859	776 486	142 373	121 432
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 079 131	865 210	213 922	187 271
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 312		3 312	5 643
Autres immobilisations financières	31 437		31 437	30 220
TOTAL immobilisations financières :	34 749		34 749	35 863
ACTIF IMMOBILISÉ	1 128 399	879 556	248 843	224 955
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	60		60	47 174
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	60		60	47 174
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 953 071	33 818	3 919 253	3 306 569
Autres créances	943 218		943 218	1 124 633
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 896 289	33 818	4 862 471	4 431 202
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	7 307 766		7 307 766	12 763 831
Disponibilités	3 939 460		3 939 460	1 356 289
Charges constatées d'avance	31 128		31 128	49 858
TOTAL disponibilités et divers :	11 278 355		11 278 355	14 169 977
ACTIF CIRCULANT	16 174 704	33 818	16 140 885	18 648 354
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	17 303 103	913 374	16 389 729	18 873 309

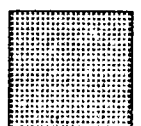
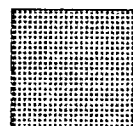
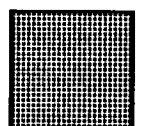
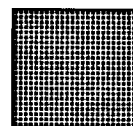
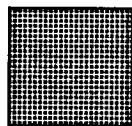
Bilan Passif

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 115 147	6 016 197
Résultat de l'exercice	1 563 929	1 098 951
TOTAL situation nette :	5 729 076	8 165 147
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 729 076	8 165 147
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 834 560	2 063 505
Provisions pour charges	44 866	109 920
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 879 426	2 173 425
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 500	1 500
TOTAL dettes financières :	1 500	1 500
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 582 802	5 851 982
Dettes fiscales et sociales	2 192 476	1 659 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 032	
Autres dettes	413 190	403 847
TOTAL dettes diverses :	8 192 500	7 914 888
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	587 226	618 349
DETTES	8 781 226	8 534 737
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 389 729	18 873 309

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	16 817 056		16 817 056	21 004 845
Chiffres d'affaires nets	16 817 056		16 817 056	21 004 845
Production stockée			(47 115)	47 174
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 668	4 169
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			976 719	261 261
Autres produits			15	51 302
PRODUITS D'EXPLOITATION			17 757 343	21 368 751
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 138 590	1 280 335
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			11 002 061	14 979 582
TOTAL charges externes :			12 140 651	16 259 917
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			109 891	159 396
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 542 926	1 530 152
Charges sociales			966 908	971 950
TOTAL charges de personnel :			2 509 834	2 502 102
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			88 360	109 195
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 393	3 080
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 252 149	844 184
TOTAL dotations d'exploitation :			1 345 901	956 459
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 003	17 258
CHARGES D'EXPLOITATION			16 112 280	19 895 132
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 645 063	1 473 620

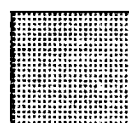
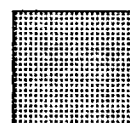
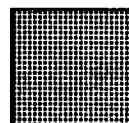
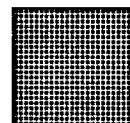
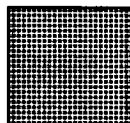
Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 645 063	1 473 620
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11	9
Autres intérêts et produits assimilés	175 128	137 222
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	175 139	137 232
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 638	9 443
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 638	9 443
RÉSULTAT FINANCIER	153 501	127 789
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 798 564	1 601 408
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	81 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	83 915	7 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	629 955	
	795 069	7 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 858	3 059
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 321	941
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	36 179	4 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	758 890	3 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	993 526	505 458
TOTAL DES PRODUITS	18 727 551	21 512 983
TOTAL DES CHARGES	17 163 623	20 414 032
BÉNÉFICE OU PERTE	1 563 929	1 098 951

Annexe



1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1^{er} juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par l'EURL CAP, à hauteur de 100 %.

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 est de 16 389 729 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 1 563 929 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Changement d'actionnaire

En date du 1^{er} juillet 2016, Monsieur Alain Martinez, titulaire de 7 625 actions de la SAS AMT, soit 50% du capital de la société, a cédé à l'EURL CAP l'intégralité de ses actions. A compter de cette date, l'EURL CAP détient 100% du capital de la SAS AMT.

Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal, qui a porté sur la période du 01/01/2013 au 31/12/2014, s'est dénoué au cours de l'exercice. Les redressements ont été enregistrés en charges et les provisions antérieurement constituées ont été reprises. L'impact financier s'élève à 254 655 euros, soit 233 446 euros au titre de l'impôt sur les sociétés et 21 209 euros au titre des intérêts de retard.

Provision SAV

Précédemment au contrôle fiscal ayant eu lieu durant l'année 2010, les provisions pour SAV étaient déterminées de manière forfaitaire. Ces provisions représentaient 1% du chiffre d'affaires de l'année. Ce pourcentage s'appuyait sur des pratiques d'entreprises du même secteur d'activité. Cependant, la méthode de provision avait été remise en cause par l'administration fiscale lors de son contrôle, évoquant le fait que l'évaluation des provisions par voie statistique est admise uniquement lorsque cette dernière est assise sur des coûts exacts. Après négociation, l'administration fiscale avait considéré que la provision SAV sur la période contrôlée était surévaluée d'un montant de 131 184 euros, portant à 0,8% du chiffre d'affaires la provision SAV pour les périodes contrôlées.

A la suite du contrôle fiscal de 2010, la société a utilisé de bonne foi 0,8% du chiffre d'affaires pour les provisions SAV.

En 2016, un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013 et 2014 a remis en cause ce taux de 0,8% au motif que ce taux est « global et arbitraire », qu'il n'est pas « corroboré par une étude statistique tirée des données de l'entreprise », contrairement au niveau de provision accepté en 2010.

Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

L'administration a retenu un montant d'encours de provision de 456 095 euros au 31/12/2014 équivalent à 0,25% du chiffre d'affaires de la provision SAV. Cette décision a eu pour effet de reprendre une partie importante de la provision pour SAV du 31 décembre 2014 au cours de l'exercice 2016 au niveau du résultat exceptionnel et de régulariser la situation pour l'exercice 2015 et suivant en basant le calcul de la provision sur une méthode statistique issue des données analytiques de la société sur une moyenne lissée sur 10 années.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

Le montant des indemnités de départ à la retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31/12/2016 s'élève à 163 032 euros.

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 103 617 euros au 31/12/2016.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 685		481
TOTAL immobilisations incorporelles :	16 685		481
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	85 683		27 065
Installations générales, agencements et divers	391 669		4 800
Matériel de transport	470 801		68 074
Matériel de bureau, informatique et mobilier	51 675		18 763
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 075 905		118 701
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	35 863		4 878
TOTAL immobilisations financières :	35 863		4 878
TOTAL GÉNÉRAL	1 128 453		124 060

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		2 647	14 519	
TOTAL immobilisations incorporelles :		2 647	14 519	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		28 552	84 196	
Inst. générales, agencements et divers			396 469	
Matériel de transport		69 530	469 345	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		17 393	53 045	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		115 475	1 079 131	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 991	34 749	
TOTAL immobilisations financières :		5 991	34 749	
TOTAL GÉNÉRAL		124 113	1 128 399	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	14 864	2 130	2 647	14 347
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 864	2 130	2 647	14 347
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	3 142	392		3 535
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	27 266	3 407		30 673
Installations techn. et outillage industriel	65 513	17 555	28 552	54 516
Inst. générales, agencements et divers	362 911	11 955		374 867
Matériel de transport	387 051	45 106	63 709	368 449
Mat. de bureau, informatique et mobil.	42 750	7 813	17 393	33 171
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	888 634	86 230	109 654	865 210
TOTAL GÉNÉRAL	903 498	88 360	112 301	879 556

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 130		
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 130		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	17 555		
Installations générales, agencements et divers	11 955		
Matériel de transport	45 106		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 813		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	86 230		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	88 360		

Provisions Inscrites au Bilan

AMT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	368 248	244 098	244 752	367 593
	1 805 177	1 013 443	1 306 787	1 511 833
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 173 425	1 257 541	1 551 540	1 879 426

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	33 818			33 818
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	33 818			33 818

TOTAL GÉNÉRAL	2 207 243	1 257 541	1 551 540	1 913 245
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 312	2 342	970
Autres immobilisations financières	31 437		31 437
TOTAL de l'actif immobilisé :	34 749	2 342	32 407
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	40 447		40 447
Autres créances clients	3 912 624	3 912 624	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	775 482	775 482	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	76 072	76 072	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	91 664	91 664	
TOTAL de l'actif circulant :	4 896 289	4 855 842	40 447
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31 128	31 128	

TOTAL GÉNÉRAL	4 962 166	4 889 313	72 853
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 500		1 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 582 802	3 215 466	2 367 335	
Personnel et comptes rattachés	15 503	15 503		
Sécurité sociale et autres organismes	377 573	377 573		
Impôts sur les bénéfices	333 184	333 184		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 390 830	1 390 830		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	75 386	75 386		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	4 032	4 032		
Groupe et associés				
Autres dettes	413 190	413 190		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	587 226	587 226		

TOTAL GÉNÉRAL	8 781 226	6 412 391	2 368 835	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Charges à Payer

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 793 596
Dettes fiscales et sociales	250 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	412 885
TOTAL	3 457 365

AMT

au 31/12/16

254 987

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	31 128	587 226
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	31 128	587 226

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Créance irrécouvrable	5 600	7710000000000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75 600	7718000000000
Produits de cessions d'immobilisations	12 168	7752000000000
Créditeurs divers	71 747	7788000000000
Transfert de charges exceptionnelles	134	7970000000000
Reprise provision SAV	629 821	7875000000000

TOTAL	795 069	
-------	---------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	2 688	6712000000000
Contrôle fiscal - Intérêts de retard	21 209	6717000000000
Pénalités URSSAF	961	6718000000000
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	5 821	6752000000000
Charges des dépens	5 500	6788200000000

TOTAL	36 179	
-------	--------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/16 au 31/12/16

AMT

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 798 564	942 217
Résultat exceptionnel (hors participation)	758 890	(182 137)
Résultat comptable (hors participation)	2 557 455	760 080

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

Période du

01/01/16

au 31/12/16

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
--------------------------	--

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour linéarisation Provision pour pertes à terminaison Effort construction	 277 293 964 708 7 309
--	---

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	1 249 310
-----------------------	-----------

Déficits reportables Moins-values à long terme	
---	--

Effectif Moyen

AMT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7,13	
Agents de maîtrise et techniciens	8,78	
Employés	3,68	
Ouvriers	20,25	
TOTAL	39,84	

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 30 194 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 1 243 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 7 107 187 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 602 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 4 504 687 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

Le montant des intérêts courus non échus s'élève à 200 579 euros.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2016 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 367 593 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente ;
- une provision pour fin de chantier ;
- une provision pour insolvabilités clients.

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 14 350 euros.

Variation des Capitaux Propres

AMT

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Variation des Capitaux Propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2015	Affectation du résultat N-1	Dividendes	Résultat de l'exercice N	31/12/2016
Capital social	500 000				500 000
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves facultatives	500 000				500 000
Report à nouveau	6 016 197	1 098 951	4 000 000		3 115 147
Résultat de l'exercice	1 098 951	(1 098 951)		1 563 929	1 563 929
TOTAL	8 165 147		4 000 000	1 563 929	5 729 076

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de services	111 007
Produits des activités annexes	(54 723)
Travaux	16 760 773

TOTAL	16 817 056
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	16 817 056

TOTAL	16 817 056
-------	------------

4. Autres informations**4.1. Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2016, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016, a été constaté pour un montant de 48 232 euros. Ce dernier a été imputé sur l'impôt sur les sociétés du au titre de cet exercice.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, un certain nombre de dépenses permettant à la société d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte, à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

4.2. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2016.

4.3. Evènements postérieurs à la clôture

N/A.